

Fermeture de classe, travaux et fusion d'école.

Les parents d'élèves en colère

Une trentaine de parents d'élèves de Condé-sur-Iton et de l'école maternelle de Gouville se sont mobilisés mardi soir devant l'école élémentaire de Condé-sur-Iton pour manifester contre la fermeture d'une classe et la fusion des deux écoles.

« **Nous sommes en colère, car nous avons été informés jeudi dernier de l'éventualité de la fermeture d'une classe à Condé dès la rentrée prochaine. Ce qui réduirait, pour 89 élèves actuellement, le nombre de classes à trois. Certaines classes sont déjà en double niveau!** » rappellent les parents d'élèves. « **Nous ne sommes pas contre la fusion** », précisent-ils, « **mais pas d'une manière aussi précipitée. Nous sommes très inquiets de la future répartition des classes. Quant à la suppression d'une classe à Condé, cela serait vraiment défavorable au bien-être de nos enfants, et nous sommes absolument contre!** »

Banderoles et pancartes ont été installées et deux pétitions mises en ligne mardi, jour du conseil d'école.

Réponse le 11 mars

Aurélien Doublet, maire délégué de Condé, a tenu à prendre la parole avant le conseil, devant les parents venus manifester, entraînant des échanges quelque peu houleux, les parents reprochant à l'élu un manque de communication. Le maire a souhaité rappeler que la fusion des deux écoles est évoquée depuis plusieurs années déjà et relève d'une décision académique. Il en a profité pour réaffirmer son souhait de maintenir la classe de Condé-sur-Iton et de tout faire en ce sens. Une 'promesse' dont doutent certains parents d'élèves. Le maintien ou la fermeture de la classe sera entériné mardi 11 mars, à l'occasion de la prochaine commission carte scolaire à l'inspection académique. Un conseil d'école extraordinaire est d'ores et déjà prévu le 18 mars.

Des travaux dès avril

Des travaux de mise aux normes sont prévus, « **ils commenceront par la plomberie en avril** », informe Aurélien Doublet. Ils n'entraîneront pas de difficultés d'accueil des enfants, puisque « **les artisans n'interviendront que les mercredis et durant les vacances scolaires** ». Les autres

travaux « **ne sont pas encore chiffrés** », poursuit le maire délégué.

Une partie de la mairie sera mise à disposition pour installer un dortoir et une salle de classe pour les plus petits; l'aménagement de la cantine et la séparation des toilettes « **ne représenteront pas un coût important** », estime-t-il, pour répondre à l'inquiétude de certains concernant une éventuelle augmentation des taxes. Enfin, la salle de motricité, qui doit être construite, ne verra pas le jour avant 2026. En attendant, la salle des fêtes sera utilisée à cet usage.



Les parents d'élèves des écoles de Condé-sur-Iton et Gouville ont manifesté mardi soir. CMC

